Entente de l'ouest

Itinéraire 2026

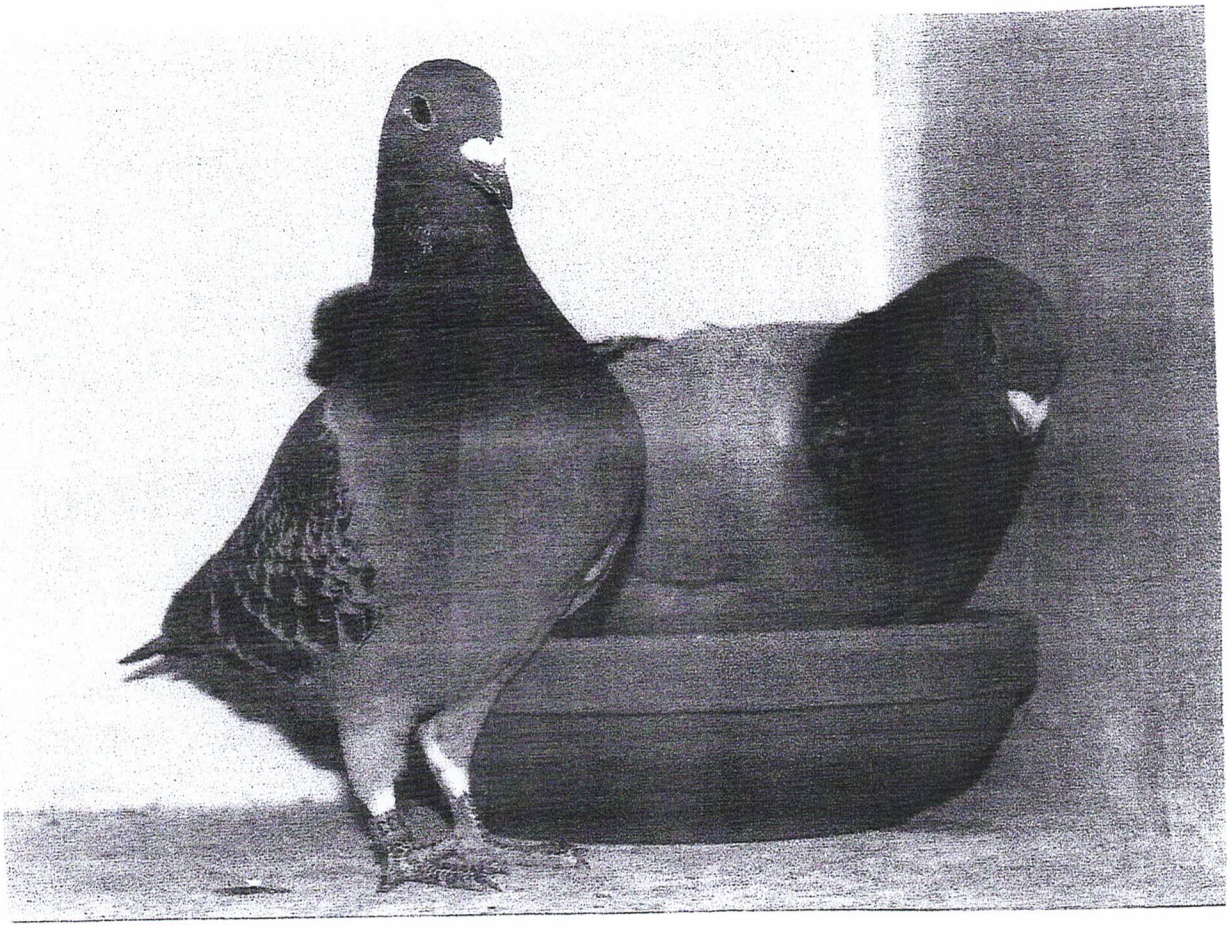

Vitesse et ½ Fond

L'entente de l'Ouest

Remercie tous les annonceurs qui ont contribué à la réalisation de cet itinéraire.

Elle invite tous ses membres à faire confiance en priorité à ces firmes.

HOBBY CENTER N.V. ONYN S.A.

Kruisstraat, 97, Rue de la Croix - 9600 Ronse-Renaix
Tel. 055 20 93 88 - Fax 055 20 95 07 - www.hobbycenteronyn.be

Meer dan 2000 artikelen voor alle grote en kleine dieren.
Plus de 2000 articles pour petits et grands animaux.

Marbrerie François

Réalise tous travaux de la pierre : Escalier – Tablette – Cuisine
Vasque – Douche – Couvre mur – Seuil – Pan de travail – Table
Cheminée – Espace par cet jardin.
Pierre bleue, Marbre, Granit et Quarts.
Zoning d'Ath – Rue pré du Roy Tel. 068/281474 Gsm : 0457/509618
Mail : marbreriefrançois@hotmail.be

Stéphane Flament Consulting s.r.l.

ASSURANCES – CREDITS – PLACEMENTS

Flament Stéphane

Rue Jean Vinois, 17 - 7890 Ellezelles
Tél. : 068 44 50 93
info@flamentconsulting.be
BCE 0434.938.694.

ENTENTE DE L'OUEST

FRASNES.MOUSTIER - LEUZE - ELLEZELLES.

Programme des concours 2026

DATE	*ORGANISATEUR*	Concours VITESSE	Concours ½ FOND	Entrainements
04/04	LEUZE	MAISSEMY		
11/04	ELLEZELLES	PONT		MAISSEMY
18/04	LEUZE	PONT		MAISSEMY
25/04	FRASNES.MOUSTIER	ECOUEN		MAISSEMY
02/05	ELLEZELLES LEUZE	ECOUEN	TOURY	MAISSEMY
09/05	LEUZE LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
16/05	FRASNES.MOUSTIER LEUZE	MAISSEMY(J) - PONT	TOURY	MAISSEMY (Vx)
23/05	ELLEZELLES LEUZE	MAISSEMY - ECOUEN	MONTARGIS	MAISSEMY (Vx)
30/05	LEUZE LEUZE	PONT (3 catégories)	ORLEANS	MAISSEMY
06/06	FRASNES.MOUSTIER LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
13/06	ELLEZELLES LEUZE	ECOUEN	TOURY	MAISSEMY
20/06	LEUZE LEUZE	ECOUEN	TOURY	MAISSEMY
27/06	FRASNES.MOUSTIER LEUZE	PONT	TOURY (3 catégories)	MAISSEMY
04/07	ELLEZELLES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
11/07	LEUZE LEUZE	ECOUEN	ORLEANS	MAISSEMY
18/07	FRASNES.MOUSTIER LEUZE	ECOUEN	MONTARGIS	MAISSEMY
25/07	ELLEZELLES LEUZE	PONT	MONTARGIS	MAISSEMY
01/08	LEUZE	ECOUEN		MAISSEMY
08/08	FRASNES.MOUSTIER LEUZE	ECOUEN	TOURY	MAISSEMY
15/08	ELLEZELLES LEUZE	ECOUEN	TOURY	MAISSEMY
22/08	LEUZE LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
29/08	FRASNES.MOUSTIER LEUZE	PONT	ANGERVILLE	MAISSEMY
05/09	AUBECHIES	PONT		NOYON
12/09	FRASNES.MOUSTIER	PONT		MAISSEMY
19/09	FRASNES.MOUSTIER	PONT		MAISSEMY
26/09	ELLEZELLES	PONT		NIERGNIES

Attention !

- **Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, les pigeons pour entrainements ne sont plus acceptés pour les étapes où un concours est prévu, sauf pour les étapes de petite vitesse**

Les enlogements auront lieu uniquement sur rendez-vous

Pour la prise de rendez-vous, vous êtes invités à prendre contact, **au plus tard la veille de l'enlogement**, avec :

- Le responsable de la société organisatrice (**voir encadré page 6)**
- Michel Devos pour les entrainements de semaine (0472/20.37.03)
- Pierre Titart pour les concours de petit ½ fond (0471/29.32.58)

A. CONCOURS DE VITESSE -Ligne du centre

Pour les étapes de petite vitesse : Lâcher unique de l'entente de l'Ouest, de l'Entente des 5, de l'Entente Frontalière et des sociétés de Ath, Blaton et Lessines.
Pour les étapes de grande vitesse : Lâcher unique de l'Entente de l'Ouest, de l'Entente des 5, de l'Entente Frontalière, des sociétés de Ath, Blaton et Lessines, de l'Entente « L'Espoir » et de l'Entente « La Collégiale ».
Distribution des prix : les prix sont répartis par 2 inscriptions
Heures de lâcher : Avril et septembre : à partir de 8 H ; Mai - juin – juillet et août : 1ère heure favorable
En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 15 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

RAYONS DE L'ENTENTE

L'Entente de l'Ouest, l'Entente des 5 et l'Entente Frontalière organisent ensemble, pour toutes les étapes du programme, un concours général. Les catégories Vieux et Juniors sont regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.
Toutefois, à partir du 8 août, les vieux et juniors voleront en une seule catégorie sans doublage pour les juniors.
Un doublage, facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs de l'Entente de l'Ouest. Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

Concours généraux - Entente de l'Ouest/Entente des 5/Entente Frontalière

Le rayon du concours général est formé par le cumul des rayons de l'ensemble des sociétés citées ci-dessus ainsi que par les communes flandriennes limitrophes qui se situent dans ce rayon, à savoir : Ruien – Kwaremont – Renaix – Schoorisse – Opbrakel – Everbeek – Overboelaere – Moerbeke — Viane - Zarlardinge

Entente Frontalière : L'Hirondelle Thumaide
Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503234/033744.

Entente des V : L'Union Aubechies
Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503427/034036
L'Avenir Ogy
Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 504314/034649
Les Amis Réunis Papignies
Rayon de 20 Km Coord, Eglise : 504103/034859
Le Ramier Lessines
Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 504227/035024
La Renaissance Blaton
Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 502844/034135
Entente de L'Ouest : L'Hirondelle Ellezelles
Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 504402/034050
L'Union et **Chacun son droit Frasnes.Moustier**
Rayon de 15 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716
La Leuzoise Pipaix
Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 503458/033426

Doublage « Entente de l'Ouest »
Le rayon est formé par le cumul des rayons des 3 sociétés de l'Entente de l'Ouest et strictement limité au territoire de la province de Hainaut ;

- L'Hirondelle Ellezelles
  Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 504402/034050
- L'Union et Chacun son droit Frasnes.Moustier
  Rayon de 15 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716
- La Leuzoise Pipaix
  Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 503458/033426

APPAREILS ET CONSTATATIONS

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.
Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures.

CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest – prix par 3 - Classement honorifique

1. Au plus de prix avec les deux premiers passés en trois catégories : Vieux et 1 an réunis - 1 An – Jeunes 2026. Deux points au premier, un point au second (**avec minimum de 30 pigeons par concours**). 15 amateurs seront classés dans chaque catégorie.

2. Meilleures colonies de vitesse. Classement unique, toutes catégories confondues (4 points au 1er marqué, 3 points au 2ème marqué, 2 points au 3e marqué et 1 point au 4e marqué). 10 amateurs seront classés.

- Vieux et 1 an : du 11/04 au 25/07 inclus
- Jeunes 2026 : du 30/05 au 29/08 inclus

HEURES D'ENLOGEMENT (**uniquement sur rendez-vous*****)***

- le vendredi : de 17 h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)

RETENUE : 7 % sur les prix sauf en cas de lâcher reporté : 8 %

MISES OBLIGATOIRES

Maissemy – Noyon : 1,10 € (doublage ouest gratuit) – Entrainement : 0,90 €
Pont – Ecouen : 1,20 € (doublage ouest gratuit)
Résultat : 1 € par amateur et par concours (général ou doublage)
Le résultat peut être envoyé gratuitement par courriel sur demande expresse de l'amateur lors de l'enlogement des pigeons
Réglage : 1 € par amateur

Programme des entrainements en semaine(enlogement la veille de 18h30 à 19h30)

DATE	JOUR	ETAPE	BUREAU ENLOGEMENT
08/04	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
15/04	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
22/04	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
06/05	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
13/05	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
20/05	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
27/05	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
03/06	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
10/06	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
17/06	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
24/06	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
01/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
08/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
15/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
22/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
29/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
05/08	MERCREDI	NOYON	FRASNES

B. CONCOURS DE ½ FOND

CONVOYAGE : BAUWENS S.A.
Lâcher UNIQUE de l'Entente du Tournaisis, de l'Entente de l'Ouest, de l'Entente des 5, de l'Entente Frontalière, des sociétés de Ath, Blaton et Lessines, de l'Entente « L'Espoir » et de l'Entente « La Collégiale »
Distribution des prix : les prix sont répartis par 3 inscriptions

RAYONS de l'Entente

L'Entente de l'Ouest, l'Entente Frontalière, l'Entente des 5 et l'Entente du Tournaisis organisent ensemble, sur toute la durée du programme de petit demi-fond, un concours général. Les catégories Vieux et Juniors sont regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.
De plus, pour l'Entente de l'Ouest, un doublage facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs qui enlogent au local de « La Leuzoise ».
Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

1. Rayon pour les concours généraux de petit-demi-fond (Entente de l'Ouest + Entente Frontalière + Entente des 5 + Entente du Tournaisis)
Conformément aux modifications apportées à l'article 37 du Règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, il est instauré la libre circulation des amateurs dont le colombier se situe sur le territoire des provinces de Hainaut et du Brabant wallon.
De plus, suite aux accords entre les EPR, les communes flandriennes limitrophes sont également autorisées à participer aux concours généraux, à savoir :
Ruien – Kwaremont – Renaix – Schoorisse - Opbrakel – Everbeek – Overboelaere – Moerbeke – Viane – Zarlardinge

2.Doublage « Entente de l'Ouest » : Tous les amateurs qui enlogent au local de l'Entente de l'Ouest peuvent participer au doublage « Entente de l'Ouest » facultatif et gratuit.

ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous) : Le jeudi de 18 H 00 à 20 H 00 précises

LACHER : Le samedi à la première heure favorable.
En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 13 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

MISES OBLIGATOIRES :

TOURY – ORLEANS – MONTARGIS - ANGERVILLE : 1,60 €

Résultat : 1 € par amateur

Le résultat pourra être envoyé gratuitement par courriel à chaque amateur qui en fait expressément la demande au moment de l'enlogement.

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

APPAREILS ET CONSTATATIONS :

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.
Le dépouillement des constateurs aura lieu de 19 h à 20 h 30.

CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique

Un championnat est établi sur tous les concours de petit demi-fond enlogés au local de « La Leuzoise ». Il se répartit en 3 catégories : vieux et 1 an réunis, 1 an, jeunes 2026 et se joue au plus de points avec les deux premiers passés, deux points étant attribués au premier et un point au deuxième (**avec minimum 30 pigeons par concours**).
15 amateurs seront classés dans chaque catégorie
Une catégorie "Meilleures colonies" est également prévue, toutes catégories confondues : 4 points au 1er passé, 3 points au 2ème passé, 2 points au 3ème passé et 1 point au 4ème passé. 10 amateurs seront classés dans cette catégorie.

Durée des championnats : Vieux et juniors : du 02/5 au 25/7 inclus.
Pigeonneaux : du 27/6 au 29/8 inclus

C . DISPOSITIONS COMMUNES A LA VITESSE ET AU ½ FOND

LOCAUX

ELLEZELLES	L'HIRONDELLE	0496/921801 - 0496/633389
FRASNES.MOUSTIER	L'UNION et CHACUN SON DROIT	0472/203703 – 0497/333973
LEUZE	LA LEUZOISE	0471/293258

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

a) Le règlement Sportif National est de stricte application.
b) Le règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon est également de stricte application et, plus particulièrement, **l'article 54** qui précise : « Tout pigeon de port ou supplémentaire enlogé dans une société **doit** être mentionné dans une **liste ad hoc** permettant au préposé de la société de vérifier la vaccination mais également de remettre ce pigeon à son propriétaire en cas de retour des contingents dans les locaux ». A ce propos, le comité de l'Entente propose aux amateurs de fournir, à chaque enlogement de pigeons pour entrainement, une liste de vaccination sur laquelle ils ont coché, par une croix ou en surlignant, les pigeons qu'ils enlogent à l'entrainement.
c) Les feuilles de vaccination contre la paramyxovirose doivent être déposées (avant le début de la saison) dans la société où l'amateur a déposé sa liste au colombier

REMISE DES PRIX DES CHAMPIONNATS

Un trophée sera remis au champion de chaque catégorie, des championnats de vitesse et de ½ fond, lors de la journée des champions et des sympathisants de l'Entente, dont la date est fixée au **18 octobre 2026** au local colombophile de « La Leuzoise » à Pipaix.
Un sac de mélange sera offert à chaque amateur classé présent à la remise des prix.

BAGUES 2026

Frasnes.Moustier : 1.024.201 à 1.025.000 et 1.110.401 à 1.110.500
Ellezelles : 1.047.801 à 1.048.600
Leuze : 1.045.701 à 1.047.000

CAFE

DE LA MAIRIE

Chez Isa et Gino

Place 3 - 4, 7890 Ellezelles.
0497/770104

LOCAL DES SOCIETES SUIVANTES :

Société colombophile l'Hirondelle.
Local des combattants.
Société St-Roch Ellezelles.
Société le Jockey club.
Permanence de la Mutuelle Socialiste.

Crelan

www.crelan.be

Agence
DEBUSSCHERE & DEFFERNEZ

Grand Place 1 – 7911 Fraenes
Tél. : 069/86.67.42
fraenes@debusscherel@crelan.be

Rue de condé 23c – 7900 Leuze
Tél. : 069/55.72.90
leuzeenhainaut@crelan.be

Sprl 3D CONSULTS – FSMA 112970 cb

Sprl Brunin Frères

Rue Louis Bally 5
7540 Quartes

Construction – Transformation
Carrelage

Brunin Damien : 0477/24.80.58
Brunin David : 0474/39.58.30
sprlbruninfreres@hotmail.com

SPRL DEFFERNEZ
TRANSPORTS & SERVICES

Nettoyages surfaces commerciales
ASBL - Magasins -
Restaurants ...

Rue du berceau 12
7911 Moustier
Tél : 069/866090

ZERRAC SYSTEM
Electro-service

Vente, Location, Prestation, Installation, Service technique

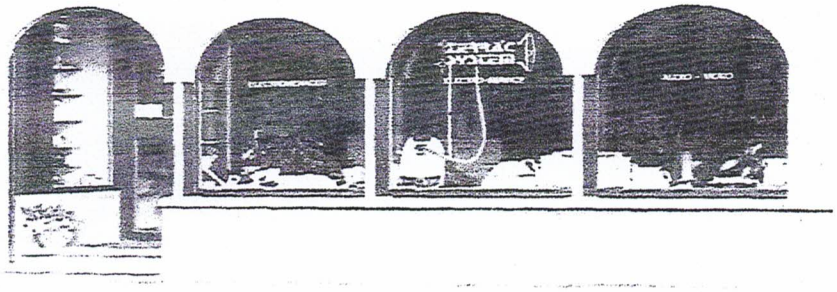

Petit et gros électroménager – Electricité générale TV/LCD/Plasma – Vidéo – Hi-fi – Multimédia –Téléphonie – Réception satellite – Location matériel de sonorisation et châteaux gonflables – Pièces détachées toutes marques

Livraison gratuite

Un service, deux adresses :

Rue d'Audenarde 33A - 7890 ELLEZELLES – fermé le lundi et mercredi.
☎068/54 35 35 - 068/54 34 34
Grand Rue 50 – 7860 LESSINES – fermé le lundi. ☎ 068/542212

DECHEVRE E.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

11, Rue [illegible] – [illegible]

[illegible]

[illegible]

Rénovation . Transformation

Tous travaux de maçonnerie

Carrelage . Plafonnage

Aménagement intérieur et extérieur

Pompe . Dallage

Petit terrassement . Egoutage

MaxiCar
BELGIUM

Entreprise du secteur de l'automobile
Avenue de l' Europe N° 5
7903 Chapelle - A - Oie

Tél. 0470/612766
Heures d'ouvertures :
08h30 – 12h00 et de 13h30 – 18h00

Colombi

La garantie des meilleurs produits

Leclercq Frédéric 3 rue Haudion 7618 Taintignies

TVA BE671414402

Tout pour vos pigeons :

- Mélanges élevage, sport, mue, pigeonneaux ... (prix par quantité).
- Graines simples en vrac : dessert, mais, chanvre, dari, ...
- Vitaminéral, grit, pierre rouge.
- Produits de soins.

Matériel : à prix promo

- Casiers.
- Spoutnic.
- Volières.
- Abreuvoirs, mangeoires ...
- Paniers.

Horaires :

Lundi	17h30 à 19h00
Mercredi	16h30 à 19h00
Vendredi	17h00 à 18h00
Samedi	8 h00 à 11h00

Infos 0032(0)478632354 ou fournitures.pigeons@gmail.com
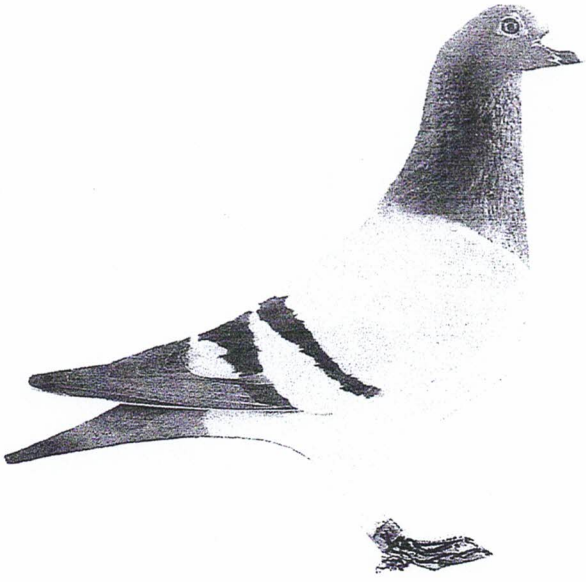
columbi.be